

Professeurs de Collège

Question 3 : vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?

Tenir compte de l'hétérogénéité des classes et mettre en place un dispositif spécifique (projet pédagogique).

Cela passe par un regard neuf de l'enseignant dans l'exercice de son métier.

1. *Accepter d'adapter les pratiques d'enseignement :*
 - Outre l'enseignement collectif de base correspondant aux programmes officiels, prévoir un dispositif d'aide et de remédiation.
 - Dans ce but, éviter de créer des classes par niveau, des groupes de soutien ou des filières d'apprentissage constituant des classes « garages ».
 - Au contraire, à partir d'une évaluation de départ apporter une aide personnalisée avec une visée de progression individuelle.

2. *Accepter la pluralité des exigences, la souplesse des résultats attendus.*
 - Mettre en réussite l'élève en difficulté par une évaluation positive de ses efforts et de sa progression.
 - Stimuler celui qui est « demandeur » et capable d'autonomie, exiger plus.
 - Développer l'entraide et l'accueil de l'autre dans sa différence.

3. *Permettre aux parents de choisir l'établissement scolaire de leurs enfants ?*

A condition que soient mises en place des chances nouvelles pour les établissements à recrutement difficile :

 - Leur accorder plus de moyens (installations, équipement).
 - Favoriser les chances d'orientation des élèves (contact avec l'environnement économique local).
 - Recruter des professeurs volontaires, expérimentés et formés.

Question 7 : comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

Favoriser l'orientation par choix et non l'orientation par défaut.

Pour cela :

1. *mettre tôt l'élève en contact avec la voie professionnelle*
 - Inviter des professionnels dans l'école.
 - Faire appel aux chambres des métiers (personnes ressources pouvant faire des interventions dans l'école et dans les forums des carrières).
 - Les forums doivent accueillir des artisans et des professionnels pour présenter leurs métiers.
 - Au collège, favoriser les sorties scolaires en entreprise tout au long de la scolarité.

2. Dans l'école, revenir sur la séparation BDI/CDI, le documentaliste devant accéder à toutes les informations concernant l'orientation et dans ce but, prévoir des stages de formation du documentaliste pour la fonction d'orientation.

3. Pour l'élève, favoriser des stages courts et réguliers en entreprise durant l'année scolaire et prévoir une organisation permettant d'éviter des retards dans les acquisitions par rapport au programme scolaire des niveaux concernés (4^{ème} / 3^{ème}).

4. Développer concrètement et positivement le partenariat avec les entreprises locales, la mise en place d'un tutorat au sein de l'entreprise et d'une évaluation continue prise en compte dans le cursus scolaire (niveau 4^{ème} / 3^{ème}).

Question 15 : comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités

- Constat : le métier du professeur a évolué. Il n'est plus seulement d'enseigner mais d'accompagner et d'éduquer.
- Nécessité d'un accord avec les parents sur des règles d'éducation. Parents et professeurs doivent s'entendre sur une « charte d'éducation » au moment de l'inscription dans l'établissement.
- Il est nécessaire également de renforcer l'autorité des enseignants, de prévoir des sanctions adaptées allant du simple rappel à l'ordre pour un manquement sans gravité au conseil de discipline et renvoi pour faute plus lourde.
- Faciliter la possibilité de renvoyer un élève de l'établissement en négociant son accueil dans une autre école.

Cette mesure sera favorisée par la liberté laissée aux parents de choisir l'établissement scolaire de leurs enfants (question3).